

depuis des décennies des hypothèques à taux fixes pour sept à dix ans. Notre taux de chômage a baissé à moins de 11 p. 100, et l'excédent de notre balance commerciale a fortement augmenté. Durant le premier trimestre de 1985, la croissance de l'économie canadienne a été deux fois plus rapide qu'aux États-Unis.

Le 9 novembre dernier, le ministre des Finances (M. Wilson) a exposé le programme de renouveau économique de notre gouvernement. Bon nombre des décisions que nous avons prises ces sept derniers mois n'ont pas été faciles. Il n'existe pas de solutions simples et expéditives aux problèmes posés par un héritage d'incurie financière. Le prochain budget comportera d'autres décisions difficiles. L'esprit d'équilibre qui préside aux efforts de réduction de notre dette se traduira par des mesures justes et équitables pour toutes les régions du pays. Une réduction de la dette va de pair avec la création d'emplois.

Nos concitoyens réagissent avec confiance aux initiatives de notre gouvernement. La confiance grandit, c'est-à-dire la confiance que l'on peut réussir à relancer l'économie grâce au libre exercice de l'éthique du travail et à la réduction des subventions du gouvernement, et cela tout en veillant à répondre aux besoins des plus démunis. C'est là l'essence même de la politique du gouvernement progressiste conservateur.

* * *

[Français]

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

L'EMBAUCHE D'ANCIENS DÉPUTÉS LIBÉRAUX

M. François Gérin (Mégantic-Compton-Stanstead): Monsieur le Président, je vous remercie de m'accorder ce temps de parole que j'utiliserai pour m'adresser à un des employés de cette Chambre dont la conduite m'étonne et, à mon sens, déprécie l'important poste qu'il occupe. Le vérificateur général a comme mandat, selon la Loi sur le vérificateur général, de préparer à l'intention de la Chambre des communes et de ses membres un rapport annuel dans lequel il fournit des renseignements sur les activités de son bureau et indique qu'il a reçu, dans l'exercice de ses activités, tous les renseignements et éclaircissements réclamés.

Ces fonctions doivent s'exercer dans le respect de la loi, de nos coutumes et de nos traditions canadiennes.

Recourir aux tribunaux sans en avoir reçu le mandat n'était sûrement pas la mesure la plus appropriée, ni la plus économique d'ailleurs, pour permettre à M. Dye l'exercice de ses fonctions. Lorsque ce dernier se permet d'engager d'anciens députés dans le but de faire du lobbying auprès des députés élus de cette Chambre, et le fait que ce soit des députés libéraux n'ajoute que l'injure à l'insulte, ces derniers ne bénéficiant d'aucune expérience comptable particulière. Il outrepassa carrément ses attributions. Ces actes démontrent peut-être un goût du spectacle et du sensationnalisme et se veulent peut-être une provocation pure et simple du gouvernement conservateur, mais chose certaine, ces actes diminuent la confiance de la

Questions orales

Chambre à son égard et par le fait même affaiblissent l'institution qu'il représente.

Lorsque terminant mes études à l'école des hautes études commerciales de Montréal...

[Traduction]

M. le Président: A l'ordre. Le temps de parole du député est écoulé.

* * *

L'ADMINISTRATION

LES NOMINATIONS DU GOUVERNEMENT

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, comme nous sommes vendredi, j'ai le grand plaisir de proclamer le gagnant du PPS, ou Prix du piston de la semaine. Passez-moi l'enveloppe, s'il vous plaît. Les candidats pour le «Prix du piston de la semaine» sont Doug et Wendy Lawson, Peter et Marcia Clark et Bud Sherman. Les lauréats sont Peter et Marcia Clark qui se partagent le prix. Ils peuvent venir chercher leur prix cette semaine, la semaine prochaine ou la semaine suivante à mon bureau. C'est un T-shirt Rat Pack.

● (1115)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

LE COÛT DU GALA TÉLÉVISÉ AU SOMMET DE QUÉBEC

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, j'ai une question pour le premier ministre. Le premier ministre a délibérément exclu le gouverneur général de sa rencontre avec le président des États-Unis à Québec, en mars dernier, sous prétexte que c'était uniquement une réunion de travail. Quel genre de travail a-t-on accompli au gala de télévision qui s'est déroulé à l'occasion de cette rencontre, et où le premier ministre et le président ont poussé leur chanson, pour justifier le paiement par les contribuables à Radio-Canada d'une rallonge de un demi-million de dollars pour cette excentricité télévisée?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je voudrais que mon honorable collègue sache qu'en posant cette question, il offense deux millions d'Irlandais de notre pays, et je tiens à ce que cela se sache. Cela lui coûtera cher.

Nous n'avons pas encore la facture de cet événement télévisé, ou du moins je ne l'ai pas encore vue, mais cette soirée a fourni l'occasion d'exhiber le talent des Canadiens et de mettre en vedette des jeunes artistes canadiens, aussi bien français qu'anglais, à la télévision canadienne et américaine. Chaque fois que nous aurons l'occasion de présenter d'aussi brillants artistes canadiens dans le monde et d'encourager des artistes canadiens, nous serons fiers de le faire.